

ECOLE NOTRE DAME DE BONNE GARDE

LUSANGER



Un mot d'histoire :



« À celui-ci est donnée, par l'Esprit, une parole de sagesse ; à un autre, une parole de connaissance, selon le même Esprit ; un autre reçoit, dans le même Esprit, un don de foi ; un autre encore, dans l'unique Esprit, des dons de guérison ; à un autre est donné d'opérer des miracles, à un autre de prophétiser, à un autre de discerner les inspirations ; à l'un, de parler diverses langues mystérieuses ; à l'autre, de les interpréter. Mais celui qui agit en tout cela, c'est l'unique et même Esprit : il distribue ses dons, comme il le veut, à chacun en particulier. » Extrait de la première lettre de Saint Paul apôtre aux Corinthiens (12, 4-11)

A Lusanger, il y a d'abord eu trois établissements pour scolariser les jeunes de la commune

- Une école privée pour les filles dont les bâtiments appartiennent à la providence.
- Une école communale pour les garçons
- Une école communale pour les filles

Dans l'école Notre Dame de Bonne Garde, ce sont des religieuses de Saint Gildas qui ont, jadis, longtemps fait la classe.

Ce n'est qu'après la loi Guizot, de 1833, que l'école Notre Dame de Bonne Garde accueillera des filles et des garçons qui seront toujours instruits par des religieuses. C'est lorsque ces dernières ont cessé leur activité d'enseignement que les parents sont allés à la rencontre d'une personne disponible pour continuer de faire classe dans l'école.

Aujourd'hui les enfants sont instruits par des professeurs des écoles qui dépendent du ministère de l'éducation nationale ; et la cheffe d'établissement et l'OGEC pilotent ensemble l'établissement scolaire.

De générations en générations, les parents ont toujours su trouver force et courage pour prendre soin de cette école familiale et la faire perdurer dans le temps.

Souvent l'école connut des effectifs faibles. On raconte dans la commune qu'une année, seuls neuf élèves étaient inscrits dans l'établissement. Toujours elle garda, et garde encore, son caractère propre, celui de rendre chacun important. Au fil des années, nous espérons que chaque enfant prendra conscience de ce qui le rend spécial.

Le mot de la directrice :

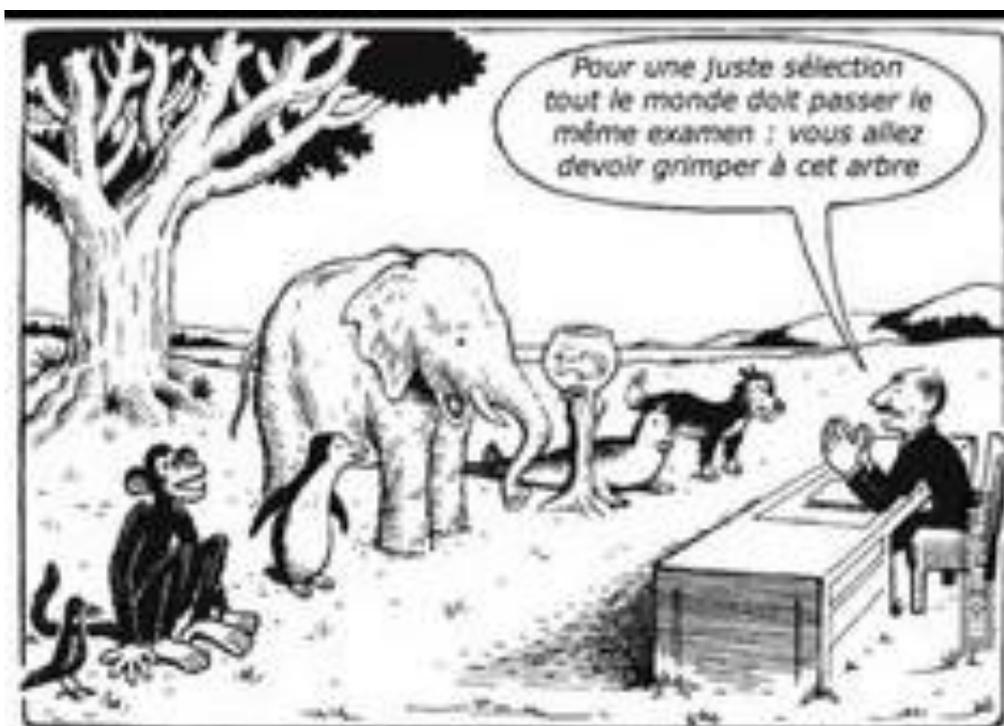
Je souhaite aux parents et aux enseignants de l'école de prendre conscience du caractère propre de notre école en lisant notre projet éducatif d'établissement. J'espère aussi qu'il leur donnera envie de devenir membre à part entière de notre communauté éducative pour que perdure la philosophie d'entraide qui y règne.

MARIE de BUEGER

*"Ce qui fait la taille d'un établissement, c'est la qualité de ce qu'il vit", Paul Malatre,
Secrétaire général de l'enseignement catholique*

L'école Notre Dame de Bonne Garde est une école privée catholique sous contrat avec l'Etat. Elle a une mission d'enseignement et de transmission de savoirs et de valeurs.

Cet établissement, installé en milieu rural, compte deux classes. Il accueille des élèves de la pré-petite section au cours moyen deuxième année.



Notre système éducatif

"Tout le monde est un génie. Mais si vous jugez un poisson par sa capacité à grimper aux arbres, il passera sa vie entière persuadé qu'il est totalement stupide."

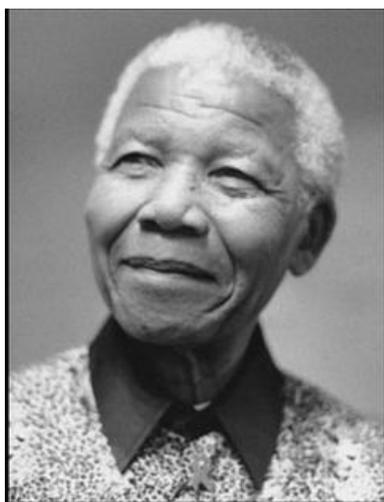
- Albert Einstein

I - POURQUOI UN PROJET EDUCATIF DANS NOTRE ECOLE ?

Le projet éducatif de l'école indique les valeurs, les finalités éducatives, pédagogiques et pastorales que souhaite développer, dans l'établissement, la communauté éducative.

Il concerne l'ensemble de cette communauté éducative et il est réfléchi par les représentants de ses différents partenaires : l'équipe enseignante, le conseil d'établissement, le personnel, les parents d'élèves et l'organisme de gestion (OGEC).

Le projet d'école donne du sens à ce qui est vécu dans l'établissement, s'inscrit dans une volonté de coéducation et se décline suivant trois dimensions éducative, pédagogique et pastorale.



L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on
puisse utiliser pour changer le monde.

(Nelson Mandela)

II] UNE VOLONTE DE COEDUCATION

La coéducation, c'est avoir une approche globale de l'enfant et du jeune.

Elle veille à :

- Impulser des projets partenariaux recentrés sur les besoins du public et garantir une cohérence éducative.
- Développer les compétences transversales : savoir être, construire l'esprit critique, accepter et gérer ses émotions...
- Valoriser une approche éducative spécifique de la citoyenneté, de l'environnement, de la découverte culturelle...
- Prendre en compte dans les projets pédagogiques le rôle éducatif des familles et les projets d'établissements scolaires.
- Accompagner les individus dans le parcours d'une vie.

« Nous recevons trois éducations : celle de nos maîtres, celle de nos pères, et celle de la société. Ces trois éducations sont opposées et complémentaires. »
Montesquieu

III] UN PROJET TRIDIMENTIONNEL :

A] LE CHAMP EDUCATIF :

- **Une école accueillante :**
Nous voulons une école qui accueille l'enfant et sa famille en créant un climat bienveillant dans lequel chacun se sentira écouté et reconnu en tant que personne à part entière.
- **Une école pour faire grandir les intelligences :**
Nous voulons que les enfants découvrent et exploitent l'ensemble de leurs talents et potentialités ; et qu'ils en fassent profiter les autres, en proposant d'apprendre au travers d'activités et de projets divers et variés, qui donneront du sens à leurs apprentissages.
- **Une école pour chacun :**
Nous voulons que chaque individu se reconnaisse en tant que personne dans le groupe en le responsabilisant lors de travaux de groupes en classe, ou lors d'ateliers multi-âge.



Seule l'éducation peut préparer la personnalité humaine à affronter les difficultés nouvelles, en développant une faculté d'adaptation souple et vive, associée à une conscience claire de la réalité sociale.

(Maria Montessori)

B] LE CHAMP PEDAGOGIQUE :

- Une école qui suscite le plaisir d'apprendre :
Nous voulons que les élèves apprennent en ayant conscience d'apprendre et en étant heureux d'apprendre. Un climat de confiance sera donc instauré pour partager des projets collectifs, porteurs de sens.
- Une école qui développe l'autonomie et l'estime de soi :
Nous avons à cœur de rendre les élèves autonomes pour la vie de tous les jours et leur vie future. Pour ce faire, nous veillerons à accompagner l'enfant pour qu'il puisse s'épanouir et prendre des initiatives au sein du groupe en valorisant le partage, l'entraide et l'estime de soi.
- Une école qui forme au discernement :
Nous voulons développer l'esprit critique des élèves pour qu'ils sachent faire preuve de discernement ; et prendre du recul par rapport aux différents messages diffusés. Lors des temps d'éducation morale et civique, nous proposerons des ateliers philosophiques, des débats sous différentes formes et des temps de réflexion quant aux nouvelles formes de technologie.
- Une école qui respecte les rythmes d'apprentissage de chacun :
Nous veillons à proposer à chaque enfant un parcours de travail, respectueux des attentes de l'Education Nationale et adapté aux capacités scolaires, aux intelligences et aux rythmes de chaque enfant. Nous inspirant des méthodes Freinet et Montessori, nous créerons des séquences d'apprentissages communes et personnalisées.

- Une école qui propose un soutien professionnel, spécialisé et adapté :

Conformément à la circulaire n° 90-083 du 10 avril 1990, le psychologue scolaire réalise, en concertation avec les parents, les investigations psychologiques comprenant éventuellement les examens cliniques et psychométriques nécessaires à l'analyse des difficultés de l'enfant et au choix des formes d'aides adaptées. Il peut organiser des entretiens avec les enfants en vue de favoriser l'émergence du désir d'apprendre, de s'investir dans la scolarité, de dépasser une souffrance psycho-affective ou un sentiment de dévalorisation de soi. Il peut aussi proposer des entretiens aux maîtres et aux parents pour faciliter la recherche des conduites et des comportements éducatifs adaptés aux problèmes constatés.

Extrait de la circulaire n°2009-088 du 17-7-2009

Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires apportent leur expertise au sein de l'équipe enseignante de l'école. Ils contribuent à l'observation des élèves identifiés par l'enseignant de la classe, à l'analyse de leurs compétences et des difficultés qu'ils rencontrent et à la définition des aides nécessaires. Le cas échéant, ils aident au repérage des élèves en situation de handicap et à la réalisation des projets personnalisés de scolarisation. Ils contribuent à une relation positive avec les parents pour faciliter la réussite scolaire.

Pour aider ces élèves, les enseignants spécialisés des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) viennent renforcer les équipes pédagogiques en apportant des compétences spécifiques permettant de mieux analyser ces situations particulières et de construire des réponses adaptées.

L'aide spécialisée à dominante pédagogique est adaptée aux situations dans lesquelles les élèves manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre, mais peuvent tirer profit de cette aide. Elle vise à la prise de conscience et à la maîtrise des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite, à la progression dans les savoirs et les compétences, en référence aux programmes de l'école primaire. Cette aide est dispensée par des enseignants spécialisés titulaires du C.A.P.A.-S.H. option E.

Les enseignants spécialisés peuvent intervenir directement dans la classe, regrouper des élèves pour des durées adaptées à leurs besoins, ou leur apporter une aide individuelle. Dans cette hypothèse, les maîtres veillent à ce que les élèves concernés ne soient pas privés des enseignements qui leur sont nécessaires. Ils veillent également à ce que la fréquence et la durée des regroupements soit suffisante pour être efficace.

« Si l'on désire, comme le besoin s'en fait de plus en plus sentir, former des individus capables d'invention et de faire progresser la société de demain, il est clair qu'une éducation de la découverte active du vrai est supérieure à une éducation ne consistant qu'à dresser les sujets à vouloir par volontés toutes faites et à savoir par vérités simplement acceptées. »

Jean Piaget (Psychologie et pédagogie. Paris, Denoël, 1969, p. 45)

C] LA DIMENSION PASTORALE :

"Chaque instant est un défi, une bataille, saurai-je, en cette minute, repousser mes limites et mes insuffisances pour aimer plus ?", SŒUR EMMANUELLE

Nous voulons que les enfants puissent connaître, vivre et partager les valeurs référencées dans l'évangile ; comme le respect, le partage et la tolérance.

- *« Croire, espérer, aimer » [Jean-Marie PETITCLERCS]*

A l'instar de Jean-Marie Petitclercs, nous voulons croire, espérer en chacun et faire alliance avec lui.

Nous veillerons à faire confiance à chaque enfant pour qu'il apprenne à se faire confiance et à faire confiance à son tour. Pour ce faire, nous l'encouragerons et valoriserons toutes ses réussites. Le parcours passé de chaque enfant sera entendu pour comprendre ce qui est « déjà là », et développer « ce qui n'est pas encore là », grâce à l'espérance placée en lui.

- *« Etre une église en sortie » [Pape François]*

S'inspirant d'une volonté de l'Eglise catholique, nous avons à cœur d'être une école qui s'ouvre aux autres :

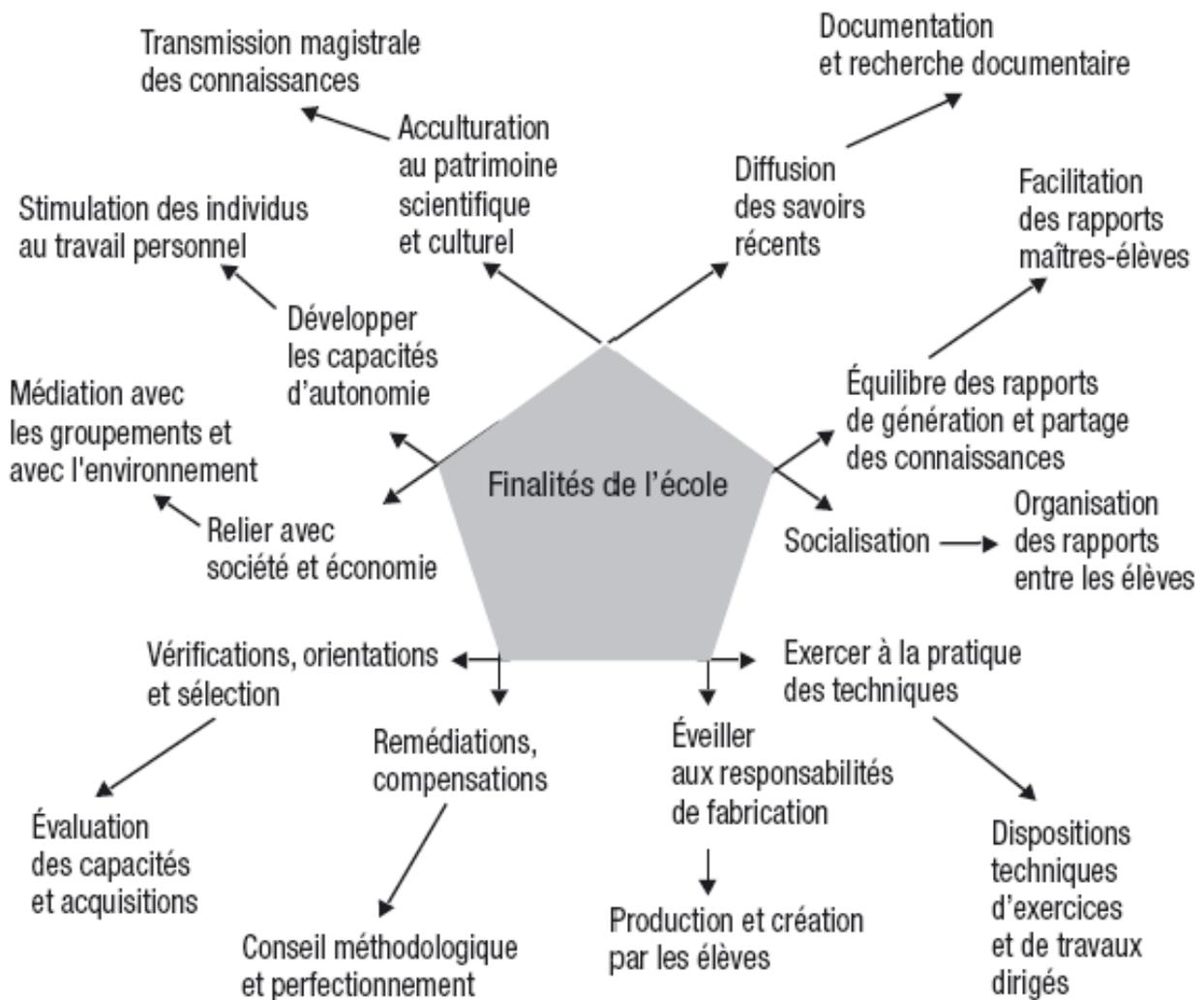
- en partageant des moments conviviaux avec les paroissiens lors des temps forts de l'année (messe de rentrée, Noël, Pâques, ...)
 - en s'inscrivant dans une démarche territoriale, avec la commune et la communauté de communes ;
 - en construisant des partenariats durables et des projets pertinents et cohérents, avec la paroisse, les écoles primaires privées de Derval et Sion-les-mines et le collège privé Saint Joseph de Derval ;
 - en participant à des projets humanitaires.
- *« Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde » [Gandhi]*
 - En organisant et en participant à « la course contre la faim », en partenariat avec l'association « Action contre la faim » et les établissements de notre CLE ;

PROJET EDUCATIF D'ETABLISSEMENT DE L'ECOLE NOTRE DAME DE BONNE GARDE

Rédigé en 2015

Mis à jour en 2020

Les dix fonctions de l'école



Source : d'après une proposition de A. de Peretti, *Pour l'honneur de l'école*, Paris, Hachette, 2000, p. 282.

Cf : le projet académique